

# RemaSol

FR

Préparateur solaire

## 200SE-2S - 300SE-2S



L000541-B



### Notice d'utilisation

7607625-001-05

 remeha

# Sommaire

---

<b>1</b>	<b>Consignes de sécurité</b> .....	<b>4</b>
	<b>1.1</b> Consignes de sécurité .....	<b>4</b>
	<b>1.2</b> Recommandations .....	<b>5</b>
	<b>1.3</b> Responsabilités .....	<b>6</b>
	1.3.1 Responsabilité du fabricant .....	6
	1.3.2 Responsabilité de l'installateur .....	6
	1.3.3 Responsabilité de l'utilisateur .....	7
<b>2</b>	<b>A propos de cette notice</b> .....	<b>8</b>
	<b>2.1</b> Symboles utilisés .....	<b>8</b>
	2.1.1 Symboles utilisés dans la notice .....	8
	2.1.2 Symboles utilisés sur l'équipement .....	8
	<b>2.2</b> Abréviations .....	<b>8</b>
<b>3</b>	<b>Description technique</b> .....	<b>9</b>
	<b>3.1</b> Homologations .....	<b>9</b>
	3.1.1 Certifications .....	9
	<b>3.2</b> Principaux composants .....	<b>9</b>
	3.2.1 Préparateur solaire d'eau chaude sanitaire .....	9
	<b>3.3</b> Tableaux de commande .....	<b>10</b>
	3.3.1 Description des touches .....	10
	3.3.2 Description de l'afficheur .....	10
<b>4</b>	<b>Utilisation de l'appareil</b> .....	<b>12</b>
	<b>4.1</b> Affichage des valeurs mesurées .....	<b>12</b>
	4.1.1 Remise à zéro des valeurs .....	12
	<b>4.2</b> Réglages Utilisateurs .....	<b>13</b>
	4.2.1 Régler l'heure .....	13
	4.2.2 Forcer l'appoint .....	13
	4.2.3 Modifier les autorisations de l'appoint .....	13
	4.2.4 En cas d'absence prolongée .....	13
	<b>4.3</b> Réglage de la température de sortie du préparateur .....	<b>14</b>
	4.3.1 Programmation et réglage de l'appoint électrique .....	14

	4.4	Démarrage et arrêt de la régulation .....	15
<b>5</b>		<b>Contrôle et entretien .....</b>	<b>16</b>
	5.1	Consignes générales .....	16
	5.2	Soupape ou groupe de sécurité .....	16
	5.3	Nettoyage de l'habillage .....	16
	5.4	Contrôle de l'anode en magnésium .....	16
<b>6</b>		<b>En cas de dérangement .....</b>	<b>17</b>
	6.1	Incidents et remèdes .....	17
<b>7</b>		<b>Caractéristiques techniques .....</b>	<b>18</b>
	7.1	Préparateur solaire d'eau chaude sanitaire .....	18
<b>8</b>		<b>Garanties .....</b>	<b>19</b>
	8.1	Généralités .....	19
	8.2	Conditions de garantie .....	19
<b>9</b>		<b>Annexe – Informations relatives aux directives écoconception et étiquetage énergétique .....</b>	<b>21</b>



# 1 Consignes de sécurité

---

## 1.1 Consignes de sécurité

---



### **DANGER**

En cas d'émanations de fumées ou de fuite de fluide frigorigène :

1. Eteindre l'appareil.
2. Ouvrir les fenêtres.
3. Evacuer les lieux.
4. Contacter le professionnel qualifié.



### **ATTENTION**

Ne pas laisser l'appareil sans entretien.  
Contacter un professionnel qualifié ou souscrire un contrat d'entretien pour l'entretien annuel de l'appareil.



### **ATTENTION**

Avant toute intervention, couper l'alimentation électrique de l'appareil.



### **DANGER**

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

## 1.2 Recommandations

---



### AVERTISSEMENT

Seul un professionnel qualifié est autorisé à intervenir sur l'appareil et l'installation. Ne jamais vidanger l'installation. Ne pas remplacer ou ajouter de l'eau ou du fluide solaire dans l'installation. Ces opérations doivent être effectuées par un professionnel qualifié

Pour bénéficier de la garantie, aucune modification ne doit être effectuée sur l'appareil. Ne retirer les capots que pour les opérations d'entretien et de dépannage et remettre les capots en place après les opérations d'entretien et de dépannage.

### Autocollants d'instruction

Les instructions et les mises en garde apposées sur l'appareil ne doivent jamais être retirées ni recouvertes et doivent demeurer lisibles pendant toute la durée de vie de l'appareil. Remplacer immédiatement les autocollants d'instruction et de mises en garde abîmés ou illisibles.



### AVERTISSEMENT

Ne jamais couper le courant de la régulation solaire même lors d'absences prolongées. La régulation protège l'installation contre les surchauffes estivales lorsqu'elle est en fonctionnement.



### AVERTISSEMENT

Ne pas modifier les paramètres de la régulation sans en maîtriser le fonctionnement.


Lors d'absences prolongées, il est conseillé de baisser la température de consigne du préparateur solaire à 45 °C. Durant les périodes de présence, la consigne doit être réglée en dessous de 60 °C.

## 1.3 Responsabilités

---

### 1.3.1. Responsabilité du fabricant

---

Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives européennes applicables. Ils sont de ce fait livrés avec le marquage  et tous les documents nécessaires.

Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- ▶ Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil.
- ▶ Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil.
- ▶ Non-respect des instructions d'installation de l'appareil.

### 1.3.2. Responsabilité de l'installateur

---

L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur doit respecter les consignes suivantes :

- ▶ Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- ▶ Réaliser l'installation conformément à la législation et aux normes en vigueur.
- ▶ Effectuer la première mise en service et effectuer tous les points de contrôles nécessaires.
- ▶ Expliquer l'installation à l'utilisateur.
- ▶ Si un entretien est nécessaire, avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien de l'appareil.
- ▶ Remettre toutes les notices à l'utilisateur.

### 1.3.3. Responsabilité de l'utilisateur

---

Pour garantir un fonctionnement optimal de l'appareil, l'utilisateur doit respecter les consignes suivantes :

- ▶ Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- ▶ Faire appel à des professionnels qualifiés pour réaliser l'installation et effectuer la première mise en service.
- ▶ Se faire expliquer l'installation par l'installateur.
- ▶ Faire effectuer les contrôles et entretiens nécessaires par un professionnel qualifié.
- ▶ Conserver les notices en bon état à proximité de l'appareil.



## 2 A propos de cette notice

---

### 2.1 Symboles utilisés

---

#### 2.1.1. Symboles utilisés dans la notice

---

Dans cette notice, différents niveaux de danger sont utilisés pour attirer l'attention sur des indications particulières. Nous souhaitons ainsi assurer la sécurité de l'utilisateur, éviter tout problème et garantir le bon fonctionnement de l'appareil.



##### **DANGER**

Signale un risque de situation dangereuse pouvant entraîner des blessures corporelles graves.



##### **AVERTISSEMENT**

Signale un risque de situation dangereuse pouvant entraîner des blessures corporelles légères.



##### **ATTENTION**

Signale un risque de dégâts matériels.



Signale une information importante.



Signale un renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice.

#### 2.1.2. Symboles utilisés sur l'équipement

---



Avant l'installation et la mise en service de l'appareil, lire attentivement les notices livrées.



Eliminer les produits usagés dans une structure de récupération et de recyclage appropriée.

### 2.2 Abréviations

---

- ▶ **CFC** : Chlorofluorocarbure
- ▶ **ECS** : Eau Chaude Sanitaire

## 3 Description technique

### 3.1 Homologations

#### 3.1.1. Certifications

##### ■ Certification NF

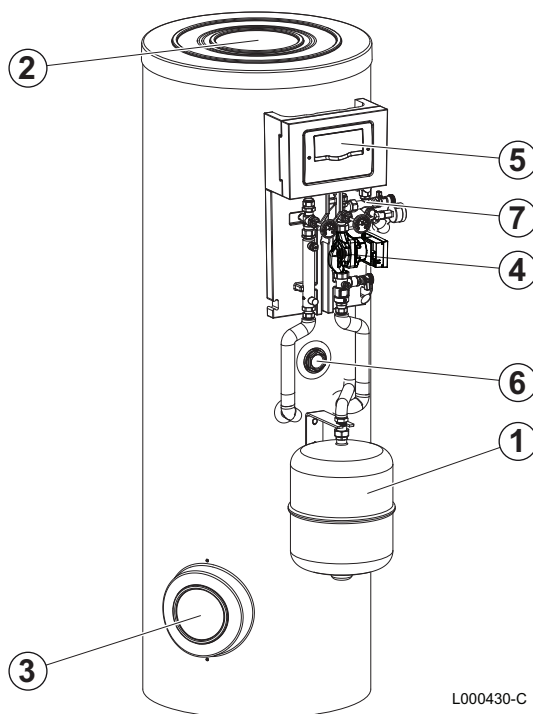
Le présent produit est conforme aux exigences des directives européennes et normes suivantes :

- ▶ 2006/95/CE Directive Basse Tension.  
Norme visée : EN 60.335.1.
- ▶ 2004/108/CE Directive Compatibilité Electromagnétique.  
Normes visées : EN 50.081.1, EN 50.082.1, EN 55.014

### 3.2 Principaux composants

#### 3.2.1. Préparateur solaire d'eau chaude sanitaire

##### 200SE-2S - 300SE-2S : Vue extérieure



- ① Vase d'expansion
- ② Tampon supérieur
- ③ Tampon latéral
- ④ Station solaire
- ⑤ Régulation solaire
- ⑥ Appoint électrique (Option)
- ⑦ Groupe de sécurité du circuit solaire

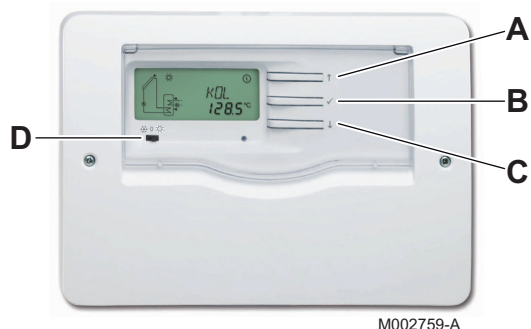


Tous les composants sont soumis à un contrôle d'étanchéité et testés en usine. La régulation, la pompe et l'appoint électrique sont pré-câblés.



Tous les composants sont soumis à un contrôle d'étanchéité et testés en usine. La régulation, la pompe et l'appoint électrique sont pré-câblés.

### 3.3 Tableaux de commande

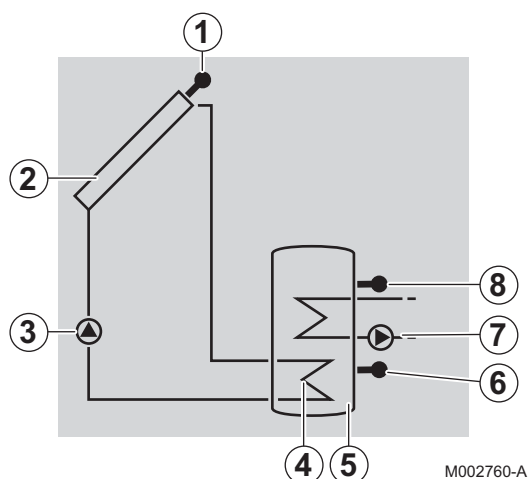


#### 3.3.1. Description des touches

- A Touche ↑ :**
- ▶ Déplacer le curseur vers le haut.
  - ▶ Augmenter la valeur du paramètre .
- B Touche ✓ :**
- ▶ Accéder à un paramètre sélectionné.
  - ▶ Valider une modification de valeur.
- C Touche ↓ :**
- ▶ Déplacer le curseur vers le bas.
  - ▶ Diminuer la valeur du paramètre.
- D Commutateur 3 positions :**
- ▶ ☀ : L'appoint peut être actif en mode diurne et en mode nocturne.
  - ▶ 0 : L'appoint est désactivé.
  - ▶ 🌙 : L'appoint est actif en mode nocturne uniquement.

#### 3.3.2. Description de l'afficheur

##### ■ Schémas du système (System-Screen)



- ① Sonde capteur solaire
- ② Capteurs solaires
- ③ Circulateur solaire
- ④ Echangeur solaire
- ⑤ Préparateur solaire
- ⑥ Sonde solaire
- ⑦ Appoint (sauf BSL 150)
- ⑧ Sonde eau chaude sanitaire - Appoint

## ■ Indicateurs de fonctionnement

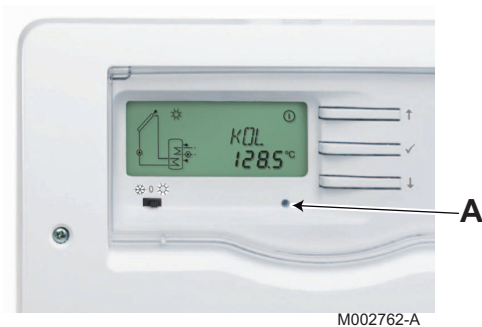


M002761-A

Symbole fixe	Symbole clignotant	Etat
ⓘ		Pompe solaire activée.
ⓘ		Appoint activé.
☀		Température de consigne du préparateur dépassée.
ⓘ	☀	Fonction refroidissement du capteur ou du préparateur activée.
☀		Fonction antigel activée.
ⓘ	☀	Fonction antigel active (en fonctionnement).
	☀	Température minimale des capteurs dépassée.
	⚠☀	Température maximale du préparateur dépassée.
	⚠	Température maximale du capteur dépassée.
SET		Paramètre de réglage.
	SET	Modification des réglages.
🔧	⚠	Défaut sonde.
👉 + ⓘ	⚠	Forçage de la pompe solaire.
👉 + ⓘ	⚠	Forçage de l'appoint.

## ■ Indicateur à LED

### A LED








M002762-A

Code de message de la LED	Etat du circulateur	Description
<b>Vert continu</b>	Le relais pompe est fermé.	Fonctionnement normal de la régulation.
<b>Vert / rouge clignotant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Phase d'initialisation</li> <li>▶ Mode manuel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ L'installation est en mode manuel : Mettre la régulation en mode automatique.</li> </ul>
<b>Rouge clignotant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Défaut sonde.</li> <li>▶ Dépassement de la température maximum du préparateur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Le préparateur a atteint la température de consigne et l'installation est en mode sécurité surchauffe ou en mode refroidissement.</li> <li>▶ Il y a un défaut sonde.</li> </ul>

# 4 Utilisation de l'appareil

## 4.1 Affichage des valeurs mesurées

Faire défiler les valeurs mesurées à l'aide des touches **↓** et **↑**.

Paramètre	Description	Remarques
<b>TC</b>	Température du capteur	Sonde S1. La valeur <b>TC</b> indique en temps réel la température en °C mesurée par la sonde du capteur.
<b>TR</b>	Température du préparateur (Echangeur solaire - bas)	Sonde S2. La valeur <b>TR</b> indique en temps réel la température en °C mesurée par la sonde du préparateur ECS en zone inférieure.
<b>THR</b>	Température du préparateur (Appoint)	Sonde S3. La valeur <b>THR</b> indique en temps réel la température en °C mesurée par la sonde du préparateur ECS en zone supérieure.
<b>PC %</b>	Régime de la pompe	La valeur <b>PC %</b> indique en temps réel le régime du circulateur solaire (0-100 %).
<b>tc</b>	Durée d'auto calibrage	La valeur <b>tc</b> indique en secondes le temps restant lors de la phase d'auto-calibrage.
<b>RAP</b>	Forcer l'appoint	<b>On</b> : Appoint alimenté. <b>AUTO</b> : Appoint piloté par la régulation.  Voir chapitre : "Forcer l'appoint", page 13.
<b>h P1</b>	Compteur d'heures de fonctionnement de la pompe solaire	Remise à zéro possible.  Voir chapitre : "Remise à zéro des valeurs", page 12.
<b>h P2</b>	Compteur d'heures de fonctionnement de l'appoint électrique	Remise à zéro possible.  Voir chapitre : "Remise à zéro des valeurs", page 12.
<b>KWh</b>	Quantité de chaleur (kWh)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ La quantité de chaleur reçue est calculée selon les paramètres renseignés lors de la mise en route (DMAX).</li> <li>▶ Remise à zéro possible.</li> </ul>  Voir chapitre : "Remise à zéro des valeurs", page 12. Les valeurs <b>KWh</b> ou <b>MWh</b> indiquent en kWh ou en MWh une estimation de la quantité totale de chaleur produite par l'installation depuis la mise en service de la régulation. La quantité de chaleur reçue est calculée selon les paramètres renseignés lors de la mise en route (DMAX).
<b>MWh</b>	Quantité de chaleur (MWh)	
<b>HRE</b>	Heure	 Voir chapitre : "Régler l'heure", page 13.

### 4.1.1. Remise à zéro des valeurs

Il est possible de remettre à zéro la valeur quand la mention **SR** s'affiche.

1. Sélectionner une valeur à l'aide des touches **↓** et **↑**.
2. Appuyer sur la touche **✓** pendant 2 secondes. La valeur se remet à zéro.



Pour interrompre l'opération, n'appuyer sur aucune touche pendant 5 secondes. La régulation retournera automatiquement au mode affichage des valeurs.

## 4.2 Réglages Utilisateurs

### 4.2.1. Régler l'heure


1. Sélectionner le canal **HRE** avec les touches ↓ et ↑.
2. Appuyer sur la touche ✓ pendant 2 secondes.
3. Régler les heures avec les touches ↓ et ↑.
4. Appuyer sur la touche ✓ pour valider.
5. Régler les minutes avec les touches ↓ et ↑.
6. Appuyer sur la touche ✓ pour valider.



#### ATTENTION

Le contrôleur ne bascule pas automatiquement entre l'heure d'été et l'heure d'hiver.

### 4.2.2. Forcer l'appoint



1. Sélectionner le canal **RAP** avec les touches ↓ et ↑.
2. Appuyer sur la touche ✓ pendant 2 secondes. Le symbole  clignote.
3. Régler le paramètre **RAP** sur **ON** à l'aide de la touche ↑.
4. Appuyer sur la touche ✓ pour valider le réglage.



L'appoint électrique s'arrête quand la température de consigne est atteinte.

### 4.2.3. Modifier les autorisations de l'appoint

Basculer le commutateur pour modifier les autorisations de l'appoint électrique.

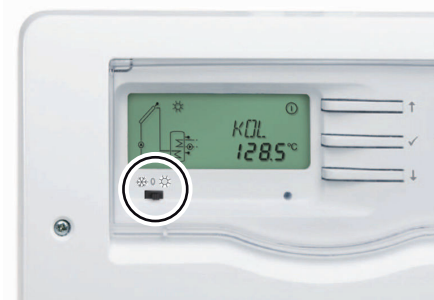
	Hiver : L'appoint est autorisé le jour et la nuit.
0	L'appoint n'est pas autorisé. Pas de réchauffage par appoint.
	Été : L'appoint est uniquement autorisé la nuit.



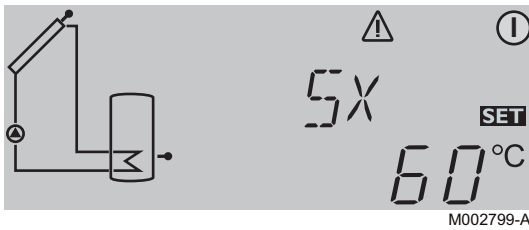
L'appoint est désactivé si la pompe solaire est en service.

### 4.2.4. En cas d'absence prolongée

En cas d'absence prolongée, arrêter l'appoint électrique si la fonction est activée et réduire la consigne du préparateur solaire :



M002763-A



1. Régler le commutateur 3 positions sur 0.
2. Avancer jusqu'au dernier canal d'affichage (**HRE**) avec la touche ↓.
3. Appuyer sur la touche ↓ pendant 5 secondes.  
Un paramètre de réglage s'affiche, avec la mention **SET**.
4. Sélectionner le paramètre **SX** à l'aide des touches ↑ et ↓.
5. Appuyer brièvement sur la touche ✓.  
La mention **SET** clignote, le paramètre est réglable.
6. Modifier le paramètre à l'aide des touches ↓ et ↑.  
Par exemple 45 (°C).
7. Appuyer sur ✓ pour valider le réglage.

### ■ Retour d'absence prolongée

Au retour d'absence prolongée :

- ▶ Régler la consigne du préparateur solaire **SX** à sa valeur d'installation.
- ▶ Autoriser à nouveau les appoints.
- ▶ Régler le commutateur 3 positions sur hiver ou été, suivant la saison.

## 4.3 Réglage de la température de sortie du préparateur

### 4.3.1. Programmation et réglage de l'appoint électrique

La température du volume d'eau chauffé par la résistance électrique est réglé par l'installateur lors de la mise en route de l'installation, selon la taille du logement.

A l'aide de la régulation solaire, il est possible d'ajuster le volume d'eau chauffé à 40 °C par la résistance de deux manières :

- ▶ Forcer la chauffe en continu de la résistance pour des besoins imprévus importants.  
☞ Voir chapitre : "Forcer l'appoint", page 13.
- ▶ Choisir le mode hiver ❄ (2 heures maximum selon le volume d'eau chaude sanitaire à 40 °C requis) pour palier au manque de soleil en hiver. Si nécessaire, la période de programmation hors heures creuses est réglée entre 16 h et 18 h, c'est-à-dire en fin de journée, quand l'apport solaire est moindre et juste avant la période de puisage.  
☞ Voir chapitre : "Modifier les autorisations de l'appoint", page 13.

## 4.4 Démarrage et arrêt de la régulation

---



### ATTENTION

Si la température dans les capteurs solaires est supérieure à 130 °C, la régulation fonctionne en mode sécurité. Attendre le soir pour la mise en route ou refroidir (couvrir) les capteurs solaires.

La mise en service est effectuée par l'installateur. Une fois sous tension, la régulation est en mode automatique. Pour déclencher la pompe solaire, il faut une température minimum de 30 °C au niveau du capteur et un écart de température de 6 °C par rapport au préparateur eau chaude sanitaire.



Si des conditions particulières rendent nécessaire la modification des réglages, contacter l'installateur.



# 5 Contrôle et entretien

---

## 5.1 Consignes générales

---



### ATTENTION

- ▶ Les opérations de maintenance sont à effectuer par un professionnel qualifié.
- ▶ Seules des pièces de rechange d'origine doivent être utilisées.

## 5.2 Soupape ou groupe de sécurité

---

La soupape ou le groupe de sécurité sur l'entrée eau froide sanitaire doit être manoeuvré au moins **1 fois par mois**, afin de s'assurer de son bon fonctionnement et de se prémunir d'éventuelles surpressions qui endommageraient le préparateur eau chaude sanitaire.



### AVERTISSEMENT

Le non-respect de cette règle d'entretien peut entraîner une détérioration de la cuve du préparateur eau chaude sanitaire et l'annulation de sa garantie.

## 5.3 Nettoyage de l'habillage

---

Nettoyer l'extérieur des appareils à l'aide d'un chiffon humide et d'un détergent doux.

## 5.4 Contrôle de l'anode en magnésium

---

Faire vérifier l'état de l'anode par l'installateur. L'anode en magnésium doit être vérifiée au moins tous les 2 ans. A partir de la première vérification et compte tenu de l'usure de l'anode, il faut déterminer la périodicité des contrôles suivants.

# 6 En cas de dérangement

---

## 6.1 Incidents et remèdes

---

Description	Vérifications	Solutions
Le témoin lumineux de contrôle est éteint.	Le courant est coupé.	Rétablir le courant.

# 7 Caractéristiques techniques

## 7.1 Préparateur solaire d'eau chaude sanitaire

		200SE-2S	300SE-2S
<b>Circuit primaire : Echangeur solaire</b>			
Température maximale de service	°C	110	110
Pression de service maximale	MPa (bar)	1 (10)	1 (10)
Capacité de l'échangeur	litres	5.6	8.1
Surface d'échange	m <sup>2</sup>	0.84	1.2
<b>Circuit primaire : Echangeur d'appoint</b>			
Température maximale de service	°C	110	110
Pression de service maximale	MPa (bar)	1 (10)	1 (10)
Capacité de l'échangeur	litres	5.1	5.1
Surface d'échange	m <sup>2</sup>	0.76	0.76
Perte de charge à 2 m <sup>3</sup> /Heure	kPa	4	4
<b>Circuit secondaire (eau sanitaire)</b>			
Température maximale de service	°C	95	95
Pression de service maximale	MPa (bar)	1 (10)	1 (10)
Capacité en eau	litres	225	300
Volume d'appoint	litres	75	105
Volume solaire	litres	150	195
<b>Poids</b>			
Poids brut	kg	125	125
Poids net	kg	109	111.5
<b>Performances Circuit primaire : Echangeur d'appoint</b>			
Puissance échangée <sup>(1)</sup>	kW	24	24
<b>Performances</b>			
Débit horaire ( $\Delta T = 35\text{ °C}$ ) <sup>(1)</sup>	litres/h	590	590
Capacité de puisage sur 10 minutes ( $\Delta T = 30\text{ °C}$ ) <sup>(2)</sup>	litres/10 min	150	200
Constante de refroidissement Cr	Wh/24h·L·K	0.23	0.20
Consommation d'entretien ( $\Delta T=45\text{K}$ ) <sup>(3)</sup>	kWh/24h	1.8	2.2
Performance $N_L$		0.7	1.2
(1) Température primaire : 80 °C - Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 45 °C - Débit primaire : 2 m <sup>3</sup> /h			
(2) Température primaire : 80 °C - Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 40 °C - Stockage eau chaude sanitaire : 65 °C			
(3) Satisfait aux exigences de la norme EN 12977-1			

# 8 Garanties

---

## 8.1 Généralités

---

Vous venez d'acquérir l'un de nos appareils et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement.

Votre installateur et tout notre réseau restent bien entendu à votre disposition.

## 8.2 Conditions de garantie

---

**France** : Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

**Belgique** : Les dispositions qui suivent concernant la garantie contractuelle ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en Belgique en matière de vices cachés.

**Suisse** : L'application de la garantie est soumise aux conditions de vente, de livraison et de garantie de la société qui commercialise les produits .

**Portugal** : Les dispositions suivantes ne portent pas atteinte aux droits des consommateurs, inscrit dans le décret-loi 67/2003 du 8 avril tel que modifié par le décret-loi 84/2008 du 21 mai, garanties relatives aux ventes de biens de consommation et d'autres règles de mise en oeuvre.

**Autres pays** : Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en matière de vices cachés dans le pays de l'acheteur.

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- ▶ aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales,
- ▶ aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation,
- ▶ à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils,
- ▶ aux règles de l'art.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

Les droits établis par la directive européenne 99/44/CEE, transposée par le décret législatif N° 24 du 2 février 2002 publiée sur le J.O. N° 57 du 8 mars 2002, restent valables.

## Annexe

Informations relatives aux directives écoconception et étiquetage énergétique

## Table des matières

<b>1 Informations spécifiques</b> .....	<b>3</b>
1.1 Recommandations .....	3
1.2 Directive écoconception .....	3
1.3 Données techniques - Ballon d'eau chaude .....	3
1.4 Pompe de circulation .....	3
1.5 Mise au rebut et recyclage .....	3
1.6 Fiche de produit - Dispositifs solaires .....	3

# 1 Informations spécifiques

## 1.1 Recommandations



### Remarque

Seules des personnes qualifiées sont autorisées à procéder au montage, à l'installation et à l'entretien de l'installation.

## 1.2 Directive écoconception

Le présent produit est conforme aux exigences de la directive européenne 2009/125/CE, relative à l'écoconception des produits liés à l'énergie.

## 1.3 Données techniques - Ballon d'eau chaude

Tab.1 Paramètres techniques applicables aux ballons d'eau chaude

			200SE-2S	300SE-2S
Volume de stockage	V	l	225	300
Pertes statiques	S	W	75	92

## 1.4 Pompe de circulation



### Remarque

La valeur de référence des pompes de circulation les plus efficaces est  $EEI \leq 0,20$ .

## 1.5 Mise au rebut et recyclage



### Remarque

Le démontage et la mise au rebut du préparateur d'eau chaude sanitaire doivent être effectués par un installateur qualifié conformément aux réglementations locales et nationales.

1. Couper l'alimentation électrique du préparateur d'eau chaude sanitaire.
2. Débrancher les câbles des éléments électriques.
3. Fermer le robinet d'arrivée d'eau sanitaire.
4. Vidanger l'installation.
5. Démontez tous les raccords hydrauliques en sortie du préparateur d'eau chaude sanitaire.
6. Rebuter ou recycler le préparateur d'eau chaude sanitaire conformément aux réglementations locales et nationales.

## 1.6 Fiche de produit - Dispositifs solaires

Tab.2 Fiche de produit des dispositifs solaires

		200SE-2S	300SE-2S
Ballon d'eau chaude solaire - classe d'efficacité énergétique		<b>C</b>	<b>C</b>
Ballon d'eau chaude solaire - pertes statiques	W	75	92
Ballon d'eau chaude solaire - volume de stockage	l m <sup>3</sup>	225 0,225	300 0,300
Consommation électrique - Pompe	W	23	23
Consommation électrique - Veille	W	0,36	0,36
Consommation annuelle d'énergie auxiliaire ( $Q_{aux}$ )	kWh	49	49









CE

© Droits d'auteur

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable.

10/07/2015



7607625-001-05

 **remeha**